

Projet de Médiation Culturelle : Fresque sur les Fenêtres Murées de la Résidence "Le Bois de l'Étang" à La Verrière (Yvelines)

Présentation du site

La ville de La Verrière, située dans les Yvelines, à environ 30 km de Paris, se distingue par son cadre verdoyant. La résidence "Le Bois de l'Étang" composée de 617 logements en fait partie, et actuellement, elle est en cours de démolition et de réhabilitation. Ce projet de renouvellement urbain vise à revitaliser le quartier, à renforcer la cohésion sociale et à valoriser le patrimoine local.

Adresse du lieu d'intervention : 7 résidence du Bois l'Étang – 78320 La Verrière
Accès : 50 mn de train ligne N depuis Paris-Montparnasse à La Verrière, puis bus 5105 ou 5132, arrêt Bois-de-l'Étang

Contexte Artistique

L'objectif principal de ce projet artistique est de célébrer l'unité et la diversité des habitants tout en valorisant la mémoire collective de la résidence. Les artistes sont invités à aborder des thèmes tels que :

- **La mémoire de la résidence**
- **Le renouveau**
- **La communauté**

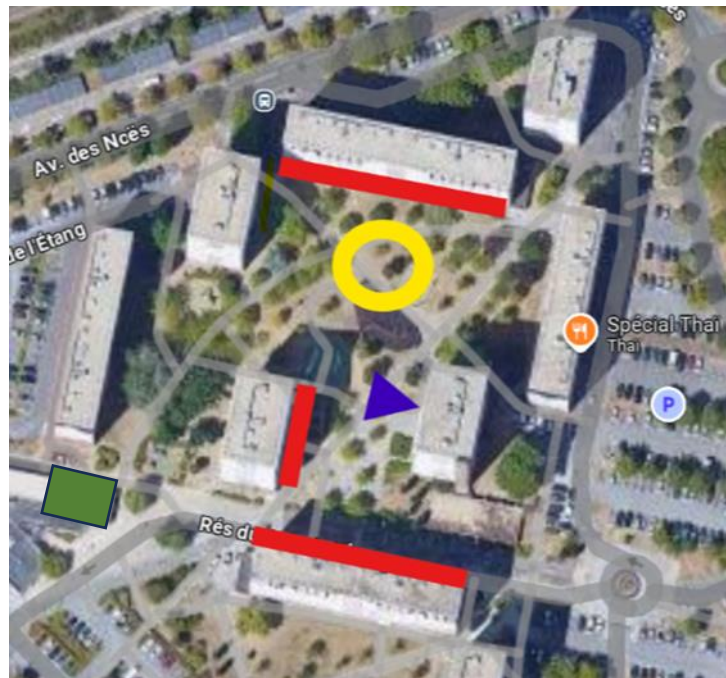
Le Projet : Fresque pour les Fenêtres Murées et Médiation Culturelle

Le projet consiste à créer des œuvres artistiques sur des cadres de fenêtres murées en parpaing sur les façades principales de trois bâtiments destinés à être démolis. Les objectifs sont les suivants :

1. **Préparation de la démolition** : Habiller les fenêtres murées avec des œuvres qui mettent en avant les transformations positives du quartier.
2. **Renforcement du lien social** : Créer un espace de contemplation et de rassemblement pour les habitants, tout en rendant l'art accessible à tous.
3. **Engagement communautaire** : Organiser des ateliers participatifs permettant aux résidents de contribuer à la création des œuvres. Les artistes animeront des séances de médiation, incluant des ateliers de cocréation et des discussions sur les thèmes des œuvres.

Ce projet de fresque sur les fenêtres murées de la résidence "Le Bois de l'Étang" constitue une belle opportunité pour célébrer la mémoire collective et le renouveau d'un quartier en transformation. Grâce à la médiation culturelle, il favorisera l'engagement, l'inclusion et la participation active des habitants, tout en créant un espace de partage et de réflexion.

La collaboration avec le centre socio-culturel est essentielle pour renforcer cet aspect communautaire. En rendant l'art accessible, nous souhaitons créer un sentiment d'appartenance et renforcer le tissu social de La Verrière.



En jaune : îlot central de la résidence – En violet : bureau du gardien – En rouge : la façade sud concernée par la première phase du projet et les deux de la 2^e phase – En vert : le centre socio-culturel

- Le projet se déroulera sur l'une des trois façades donnant sur le cœur de l'îlot central de la résidence. La première phase, prévue pour fin 2024/début 2025, se concentrera sur une façade située au Sud, en investissant au 1^{er} étage **10 fenêtres, chacune d'une surface d'environ 3 m² (2,4 m de longueur sur 1,2 m de hauteur)**.
- Les œuvres doivent tenir compte des éléments architecturaux de la façade pour une intégration harmonieuse.
- Elles doivent également suivre une cohérence d'ensemble, racontant une histoire en accord avec les parties prenantes du projet (ville, habitants, bailleur, structure socioculturelle).
- Elles seront réalisées au centre socio-culturel sur des panneaux en contreplaqué (à imperméabiliser) puis installées sur la façade par Seqens
- À partir de 2025, en continuité du projet, une deuxième phase inclura en fonction de l'évolution des logements vides, les façades au sud et à l'ouest.
- La thématique à intégrer est la mémoire du quartier, les histoires et vécus des habitants. La fresque doit être inclusive et ne devra pas comporter de message discriminatoire ou offensant envers quiconque ou envers une communauté (pas de représentation de personnes célèbres, de symboles politiques ou religieux...).



Lien vers la vidéo représentant l'ensemble de la façade "Sud" concernée par la 1ère phase :
<https://public.joomeo.com/files/671b6bb9dcb4d>

Un travail de médiation intégré au Projet artistique

Dans le cadre de ce projet, les artistes doivent s'engager dans des temps de médiation avec les habitants, en particulier les jeunes.

Un programme détaillé est attendu de la part des candidats, comportant au minimum 4 séances de médiation devra être incorporé au projet. Le centre social se chargera de la mobilisation des locataires et de l'accueil de ces ateliers et rencontres. Seront proposés :

- séances de découverte de la discipline artistique : Introduire les techniques et le processus artistique aux résidents,
- ateliers de création de contenus visuels, pour permettre aux participants de créer leurs propres visuels en lien avec les thèmes du projet.
- discussions et rencontres pour favoriser l'échange entre artistes et habitants pour enrichir le processus créatif.

Moyens Mis en Œuvre

- **Budget** : Un budget de **10 000 €** est mis à disposition du lauréat (projet collectif possible). Ce budget couvre les 4 séances de médiation culturelle, la production des œuvres et la cession matérielle des œuvres et des droits de propriété intellectuelle. La fixation des panneaux réalisés sur leurs emplacements définitifs sera prise en charge par **L'apes** et le bailleur **SEQENS**.
- **Équipements** : L'artiste aura accès au centre socio-culturel pour réaliser son travail de production et de médiation et bénéficiera d'un local pour le stockage du matériel.

Calendrier

- **31 octobre 2024** : Lancement de l'appel à candidature.
- **20 novembre 2024** : Visite de repérage à La Verrière
- **1^{er} décembre 2024 à minuit** : Date limite de dépôt des candidatures.
- **décembre 2024** : Réunion du jury et annonce du lauréat.
- **décembre 2024 à février 2025** : Production du projet.
- **Mars 2025** : Inauguration avec les habitants et les partenaires du projet.

Le jury sera composé de représentants de la ville de La Verrière, des bailleurs, d'associations locales et des Beaux-Arts de Paris.